

---

## Dossier de presse

# Violences et rapports de genre

## *Enquête sur les violences de genre en France*

*Sous la direction de Elizabeth Brown, Alice Debauche,  
Christelle Hamel et Magali Mazuy*

*Editions de l'Ined - Collection Grandes enquêtes*

A paraître le 25 novembre 2020

**Embargo le  
23 novembre  
à 12h**

---

### Sommaire du dossier de presse

Présentation générale de l'ouvrage	p. 2
Table des matières	p. 4
Synthèse des résultats sur les violences au cours des 12 mois avant l'enquête	p. 5
Synthèse des résultats sur les violences au cours de la vie	p. 12
Résumé du chapitre "Migrations et violence"	p. 19
Résumé du chapitre "Lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques"	p. 20
Conclusion - Genre et <i>continuum</i> des violences	p. 21
Biographies des auteur·e·s	p. 31
A propos de l'Ined	p. 36
A propos de <i>Grandes enquêtes</i>	p. 36
Contacts presse	p. 36

## Présentation générale de l'ouvrage

---



Réalisée en 2015 auprès d'un échantillon de plus de 27 000 femmes et hommes résidant en ménage ordinaire sur le territoire métropolitain, l'enquête **Violences et rapports de genre (Virage)** constitue un outil majeur de mesure et d'analyse des violences de genre. L'ouvrage en restitue les principaux résultats et constitue un socle rénové des connaissances à l'usage des acteurs sociaux comme de la communauté scientifique.

Quinze ans après l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), l'enquête **Violences et rapports de genre**, réalisée par l'Institut national d'études démographiques (Ined), renouvelle les connaissances sur les violences à l'encontre des femmes. Elle apporte des connaissances détaillées sur les violences de genre.

L'ouvrage reflète l'organisation de l'enquête élaborée par espaces de vie et décrit les processus de production des violences, les liens entre auteur·e-s et victimes, les rapports de domination et les facteurs déterminants dans l'exposition aux violences, que ce soit au sein de la famille, du couple, durant les études, dans la sphère professionnelle ou dans les espaces publics. Dans une première partie, l'ouvrage aborde les questions méthodologiques en décrivant la mise en place du dispositif, les relations des enquêteurs avec les personnes interrogées et notamment le fait d'aborder des thématiques intimes et traumatiques, et les contraintes particulières qu'imposent une production scientifique rigoureuse et sa restitution.

L'enquête est innovante à plusieurs titres. En interrogeant à la fois les femmes et les hommes, elle rend possible la comparaison des déclarations et l'analyse de l'effet des normes de genre sur les violences auxquelles femmes et hommes sont confrontés. Quels sont les types de faits, à quelle fréquence et dans quels espaces les violences sont-elles vécues par les femmes et les hommes ? Quelles réalités traduisent les faits de violence déclarés selon le sexe ? Les conséquences matérielles et psychologiques sont-elles semblables pour les deux sexes ?

En outre, afin d'atteindre des populations difficiles à joindre et mal identifiées dans les enquêtes classiques, le dispositif de collecte aléatoire en population générale a été complété par des enquêtes par Internet auprès des étudiant·e-s, des personnes LGBT, ou encore des personnes ayant contacté des associations de soutien aux victimes. Riche de ses différents volets, l'enquête ouvre des perspectives d'études inédites et fournit des données précieuses sur les conséquences des violences et les recours mis en œuvre par les personnes qui en sont victimes.

Cerner au plus près les expériences vécues, la fréquence et la gravité des faits subis, dans une temporalité différenciée, durant l'année précédant l'enquête et durant toute la vie, permet de caractériser et de contextualiser les situations de violence. L'analyse des conséquences et des recours mis en œuvre permet d'en appréhender les effets délétères sur les personnes victimes (parcours scolaires, professionnels, familiaux, affectifs et conjugaux). Les enjeux sur la santé, tant physique que mentale, font l'objet d'un chapitre à part entière, qui analyse les liens entre les différentes situations

et de nombreux indicateurs de santé. Ces résultats mettent en évidence le *continuum* des violences, multiformes, sexistes et sexuelles, pour les femmes tout au long de la vie et une expérience masculine de la violence plus discontinue.

Les violences fondées sur les rapports de genre sont aujourd'hui au centre d'enjeux sociétaux fortement médiatisés. Leur étude doit enrichir, actualiser et renouveler les connaissances afin de répondre aux besoins de mise en place et de renforcement des politiques publiques. Anticiper les situations de violence et les cadres propices à leur exercice est indispensable à l'efficacité de la lutte contre les violences et à l'accompagnement des personnes qui en sont victimes.

## Table des matières

---

Préface de Michel Bozon

Introduction *par Elizabeth Brown, Alice Debauche et Magali Mazuy*

### Partie I. Méthodologie de l'enquête Virage

1. Faire une enquête sur les violences de genre *par Christelle Hamel et l'équipe Virage*
2. Echantillonnage, protocole de collecte et impacts sur la mesure des violences *par Géraldine Charrance, Christelle Hamel et Stéphane Legleye*
3. Enquêteurs et enquêtrices au quotidien : conditions de travail, interactions et pratiques *par Efi Markou et Emilie Bourgeat*

### Partie II. Les violences exercées par des proches

4. Les violences sur mineur·e·s dans la famille et son entourage *par Amélie Charruault, Sylvie Grunvald et Claire Scodellaro*
  5. Au sein du couple, des situations de violence genrées et asymétriques *par Elizabeth Brown, Justine Dupuis et Magali Mazuy*
- Note de synthèse Les instruments juridiques pour lutter contre les violences au sein du couple *par Sylvie Grunvald*
6. Parcours conjugaux, violence conjugale et différences de genre *par Elizabeth Brown, Justine Dupuis et Magali Mazuy*

### Partie III. Les espaces de violences

7. Les violences dans le cadre des études supérieures *par Amandine Lebugle, Alice Debauche, Justine Dupuis et Zahia Ouadah-Bedidi*
8. Violences dans la sphère professionnelle *par Sylvie Cromer et Adeline Raymond*
9. Les violences dans les espaces publics *par Amandine Lebugle, Alice Debauche et Marylène Lieber*

### Partie IV. Surexposition aux violences

10. lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques *par Mathieu Trachman et Tania Lejbowicz*
11. Violences et migration *par Christelle Hamel, Elise Marsicano et Céline Monicolle*
12. Violences et santé : le poids du genre ? *par Claire Scodellaro*

Conclusion - Genre et *continuum* des violences *par Elizabeth Brown, Alice Debauche et Magali Mazuy*

## Synthèse des résultats sur les violences au cours des 12 mois avant l'enquête

---

## PRÉVALENCES, CONTEXTES ET CONSÉQUENCES DES VIOLENCES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

L'enquête démographique Violences et rapports de genre (dite « Virage ») a été réalisée quinze ans après la première Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff)<sup>(1)</sup>. Elle porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie. La définition de la violence retenue ne s'appuie pas sur les catégories policières ou juridiques pensées en termes de crimes ou de délits mais repose sur la notion d'atteinte à l'intégrité physique et morale de la personne ; il s'agit d'actes, de gestes, de paroles visant à « imposer sa volonté à l'autre, le dominer au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa



capitulation et sa soumission »<sup>(2)</sup>. Contrairement au conflit, au cours duquel les positions des protagonistes peuvent évoluer, la violence est « perpétrée de façon univoque et destructrice ».

(1) Réalisée en 2000 par une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 (Cridup), l'enquête Enveff fut la première enquête statistique en France consacrée à l'étude des violences interpersonnelles, représentative de la population féminine âgée de 20 à 59 ans résidant sur le territoire métropolitain.

(2) Jaspard M. et l'équipe ENVEFF, 2003, Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, Paris, La Documentation française.

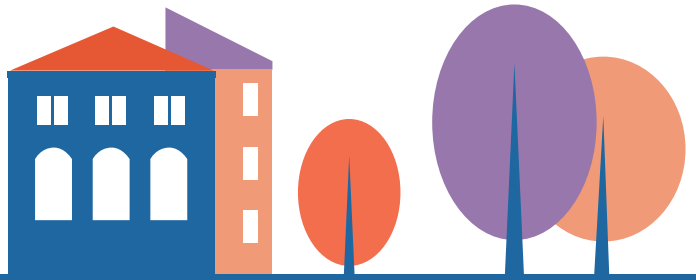
## ESPACES PUBLICS, TRAVAIL, CONJUGALITÉ : QUI DÉCLARE QUOI ?

### LES FEMMES SUBISSENT PLUS DE VIOLENCES DANS LES ESPACES PUBLICS QUE LES HOMMES

Les femmes subissent plus fréquemment que les hommes des violences dans les espaces publics. Une femme sur quatre (25 %) a subi au moins un des faits évoqués contre environ un homme sur sept (14 %), et 7 % des femmes ont subi plusieurs faits, contre 4 % des hommes. Outre la fréquence, les femmes déclarent davantage des faits jugés comme graves : une femme sur 12 (8 %) a subi au moins un fait jugé grave contre 1 homme sur 20 (5 %).

### *Femmes et hommes ne subissent pas les mêmes types de fait*

Les hommes sont concernés principalement par des insultes, ensuite par des violences physiques, pouvant être cumulées à des insultes ou au fait d'être suivi. Pour les femmes, être interpellée sous le prétexte de drague, une ou plusieurs fois, cumulé à d'autres faits est la situation la plus courante. Le harcèlement et les atteintes sexuels (embrassée de force, attouchements des seins ou des fesses, quelqu'un s'est frotté contre elle) sont la deuxième grande catégorie d'actes à l'encontre des femmes, concernant 5 % d'entre elles.



## Des violences exercées par des inconnus, principalement des hommes

L'expérience féminine des violences est caractérisée par plus de répétition, plus de faits cumulés à d'autres au cours de l'année, davantage de faits jugés graves, et des auteurs qui sont quasi exclusivement des hommes (90 % des faits). À l'exception de la drague importune (interpellations, sifflements...) ou des propositions sexuelles insistantes, les auteurs des violences subies par les hommes sont principalement d'autres hommes (72 % des faits) et généralement des inconnus, sauf pour les violences physiques. Les auteurs de drague importune ciblant les femmes sont quasi toujours des inconnus tandis que les propositions sexuelles insistantes sont le fait de personnes connues dans le tiers des cas (32,5 %).

## Les violences dans les espaces publics surviennent dans des contextes ordinaires

Les contextes de survenue des violences ont été détaillés pour les faits considérés par les victimes comme les plus marquants parmi les faits jugés graves. Pour les hommes et les femmes, les faits se produisent majoritairement dans des lieux fréquentés habituellement. Pour les femmes, les faits se produisent le plus souvent en pleine journée mais des violences physiques, du harcèlement et des violences sexuelles se produisent un peu plus souvent après la tombée de la nuit que les autres formes de violence.

Les femmes ayant déclaré des insultes et de la drague importune, faits qu'elles ont jugés graves, ont précisé que ces faits se sont déroulés principalement dans la rue, dans des parkings ou des parties communes d'immeubles. Pour les autres faits déclarés graves dans les espaces publics, que sont les attouchements, viols et tentatives de viols, ils ont majoritairement eu lieu dans les transports. Pour les hommes, surtout victimes d'insultes ou de violences physiques, les deux-tiers des faits se sont produits dans la rue. Les autres espaces publics (parcs, bars, hôpitaux, etc.) sont assez peu cités.

## La surexposition des jeunes et notamment des jeunes femmes

La surexposition aux faits de violences dans les espaces publics est en partie liée aux pratiques de vie. Ainsi les jeunes, femmes et hommes, plus présents dans ces lieux, subissent davantage de violences que les autres. Près de six femmes sur dix (58 %) de 20-24 ans ont subi au moins un fait de violence dans les espaces publics (contre 25 % de l'ensemble des femmes). Pour les hommes de 20-24 ans, le taux est de 30 % (contre 14 % de l'ensemble des hommes). Les jeunes femmes sont particulièrement visées par des faits à caractère sexuel : 14 % des femmes de 20-24 ans ont subi des faits de harcèlement ou de violences sexuelles (contre 5 % en moyenne). Pour les femmes, la jeunesse est associée pour les auteurs de violences à une représentation de disponibilité sexuelle.

### Proportion (%) de personnes selon la situation de violence subie dans les espaces publics dans les 12 derniers mois, par sexe et part des violences déclarées graves.

Catégories de violences	Femmes	Hommes
Insultes	4,0	6,0
Drague importune*	15,0	2,0
Violences physiques	1,0	4,0
Harcèlement et atteintes sexuels	5,0	2,0
Violences sexuelles**	0,1	<0,1
Ensemble des types de violences	25,1	14,0

Violet et bleu foncées : faits majoritairement considérés comme graves (par plus de 3/4 des déclarant-es) / violet et bleu clairs : faits majoritairement considérés comme peu graves.

\*être sifflé-e ou interpellé-e sous le prétexte de drague une ou plusieurs fois sans que cela soit cumulé à d'autres faits dans l'année.

\*\* attouchements du sexe ou tentatives de viol ou viols.

Champ : femmes et hommes âgé-e-s. entre 20 et 69 ans résidant en France métropolitaine.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

## LES FEMMES ET LES HOMMES NE DÉNONCENT PAS LES MÊMES VIOLENCES AU TRAVAIL

20 % des femmes et 15,5 % des hommes déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans les 12 derniers mois au travail. Pour 8 sur 10 d'entre eux et elles il s'agit de violences multiples et/ou plurielles.

### *Dans toutes les catégories de violences, les femmes déclarent davantage de faits*

Les femmes déclarent le double de violences sexuelles (propos ou attitudes sexuelles dérangeants, chantage et agressions sexuelles) qui concernent 4 % d'entre elles contre 2 % des hommes mais également de violences physiques (2 % contre 1 % des hommes). Elles subissent également davantage d'insultes et de pressions psychologiques.

### *Des auteur·e·s pluriels pour les femmes*

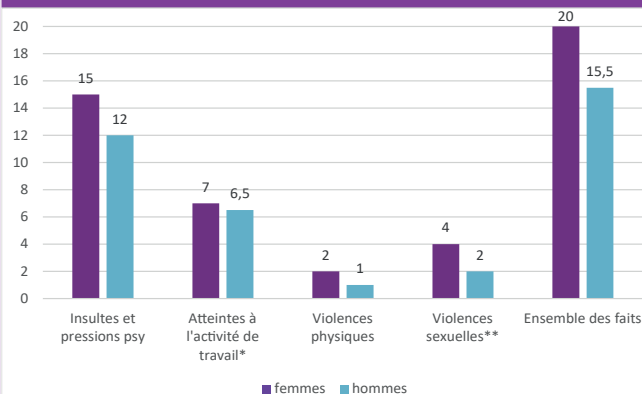
La hiérarchie est massivement tenue pour responsable des pressions psychologiques (38 % pour les femmes et 46 % pour les hommes) et des atteintes au travail (58 % pour les femmes et 66 % pour les hommes), alors que les acteurs externes (le public, les fournisseurs, les « autres ») sont surtout impliqués dans les violences physiques (68 % pour les femmes et 39 % pour les hommes). Les violences sexuelles montrent, sous cet angle aussi, des asymétries de genre : les hommes accusent leurs collègues principalement ; les femmes sont exposées aux violences sexuelles tant des pairs, de la hiérarchie que du public. Pour l'ensemble des violences les hommes victimes mettent en cause majoritairement des hommes, et ce, quel que soit le statut des auteurs. Quant aux femmes, les violences sexuelles sont le fait d'hommes, et les autres formes de violences peuvent être commises tant par des femmes que des hommes.

### *Les femmes fonctionnaires et les femmes cadres davantage victimes*

Pour les femmes qui ont répondu au questionnaire car elles travaillaient ou avaient travaillé au moins 4 mois pendant les 12 derniers mois au moment de l'enquête, ce sont les femmes cadres et appartenant aux professions intermédiaires qui déclarent le plus de violences, et du côté des hommes, les employés ou relevant d'une profession intermédiaire. Le secteur tertiaire est ainsi un lieu particulièrement empreint de violences pour les femmes et l'accès aux responsabilités les rend d'autant plus fréquentes.

Les fréquences de victimation sont plus importantes pour les CDD mais également pour les femmes fonctionnaires qui déclarent davantage de violences dans chaque catégorie. Ces dernières se retrouvent en quelque sorte prises au piège et captives des violences, au même titre que les individus en contrat précaire, d'autant que la mobilité est difficile au sein du fonctionnariat.

#### Types de violences au travail déclarées pour les 12 derniers mois par sexe



Champ : Femmes et hommes âgés entre 20 et 69 ans travaillant au moment de l'enquête, ou ayant travaillé au moins 4 mois pendant les 12 derniers mois, résidant sur le territoire métropolitain.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.



## VIOLENCES DANS LE COUPLE : DES FAITS DIFFÉRENCIÉS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

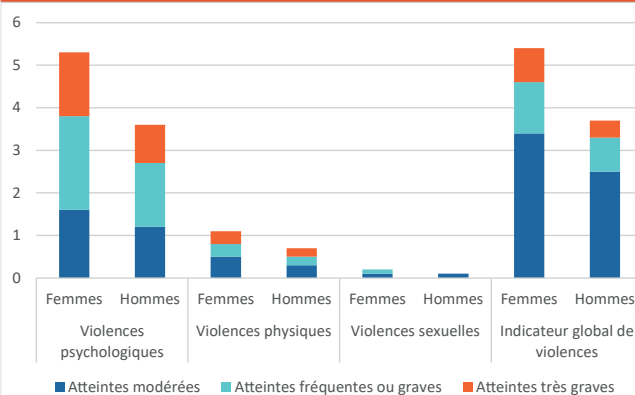
La difficulté de la mesure des violences au sein du couple est de pouvoir distinguer pour ces faits arrivés dans les 12 derniers mois, ceux qui relèvent du conflit, d'agressions plus graves pour des couples qui connaissent des situations de crises (passagères ou non), et des couples au sein desquels de la violence conjugale est installée. Virage vise par son protocole de questionnement et d'analyse à restituer les situations de violences.

Ainsi, les formes et les situations de violence pour les femmes ont peu changé depuis l'enquête Enveff de 2000. Notamment les violences verbales et physiques n'ont pas baissé de manière significative entre les années 2000 et 2015 : entre 3 et 4 % des femmes ont déclaré avoir été injuriées dans les deux enquêtes, 1 à 2 % ont été victimes de violences physiques. L'apport de l'enquête Virage est notamment de souligner les différences dans les formes, l'intensité et les conséquences des violences subies au sein du couple.

### *Des violences multifformes, graves et répétées pour les femmes et des faits ponctuels, de moindre gravité pour les hommes*

Les hommes déclarent plus souvent des faits arrivés une seule fois, qu'ils jugent sans gravité, alors que les femmes rapportent plus souvent des atteintes répétées (presque toutes les semaines ou presque tous les jours) et estimées graves. Les faits déclarés comme graves sont majoritaires pour les femmes, de 1,3 à 2 fois plus nombreux pour elles que pour les hommes parmi lesquels les faits graves sont minoritaires. En effet, les femmes déclarent tous types de violences graves et/ou répétées, qu'elles soient psychologiques (une femme sur vingt), physiques (une femme sur cent, soit 1 %) ou sexuelles (une femme sur 1000 soit 0,1 %). Les violences vécues par les femmes sont donc multifformes. Les hommes quant à eux déclarent principalement des violences

### Faits de violences par type et par sexe au cours des 12 derniers mois (en %)



Champ : femmes et hommes âgé·e·s entre 20 et 69 ans au moment de l'enquête, vivant en France métropolitaine et ayant déclaré une relation de plus de 4 mois dans les 12 derniers mois. Seuls les couples hétérosexuels sont ici pris en compte.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

## INDICATEUR GLOBAL DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

L'indicateur global se décompose ainsi :

- pas d'atteinte : pas de violence psychologique ou au plus deux faits pas ou peu répétés (moins de 5 fois) et aucun fait de violence physique ni sexuelle ;
- atteintes modérées : plusieurs faits de violence psychologique répétés ou non mais pas en continu sur une ou plusieurs période(s), aucune violence physique ni sexuelle ;
- atteintes fréquentes ou sévères : faits de violence psychologique cumulés, répétés ou en continu, ou violence psychologique moins répétée et au plus 2 faits de violence physique peu répétés – à l'exclusion des tentatives de meurtre – et aucune violence sexuelle, ou violence psychologique moins répétée et violence sexuelle mais aucune violence physique ;
- atteintes très sévères : toutes situations de violence physique – y compris des tentatives de meurtre –, et/ou toutes situations de violence psychologique, associées à des violences sexuelles.



psychologiques (4 % et 2 % graves et très graves), mais moins fréquemment que les femmes et il s'agit le plus souvent de faits qui ont trait à une forme de jalousie (lecture des mails, sms notamment).

### Facteurs d'accroissement des risques : âge, inactivité, situation familiale

Parmi les facteurs de risques de subir des violences au sein du couple l'âge au moment des faits est en premier lieu. Les jeunes, femmes et hommes, déclarent plus de faits, notamment de violences physiques pour les femmes. L'âge est le principal facteur pour les hommes.

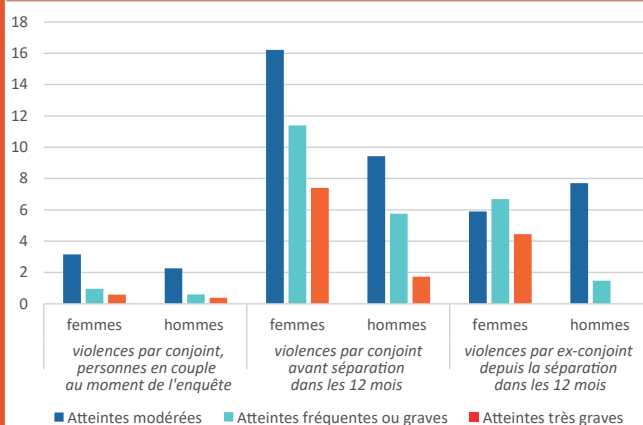
Si tous les milieux sociaux sont concernés par les faits de violences, il existe une forte corrélation avec l'absence d'emploi et la recherche d'emploi, souvent synonymes de plus fort isolement social. Le fait qu'un conjoint soit au quotidien au domicile (voire les deux) augmente la fréquence des violences, particulièrement pour les femmes. Ce n'est pas donc pas tant la profession ni le positionnement dans la classification des emplois qui importent, que l'exclusion (temporaire ou non) de l'emploi.

En outre, les situations de violence sont variables selon la situation familiale : les mères d'un enfant ou de familles nombreuses sont surexposées. L'arrivée d'un enfant transforme la relation conjugale et les enjeux d'ordre matériel croissent avec la taille de la famille, rendant la séparation d'autant plus complexe. Le nombre d'enfants est en revanche non significatif pour les hommes.

### Des sentiments de honte et de peur pour les femmes

Si hommes et femmes déclarent de la colère (84 %) et/ou de la tristesse (70 %), répercussions classiques face à une violence, une crise, un conflit, une séparation, on note une nette asymétrie pour ce qui concerne la honte et la peur : les femmes éprouvent beaucoup plus que les hommes de la honte (35 % contre 11 %). C'est donc

### Proportion (%) de violences commises par un conjoint ou un ex-conjoint dans les 12 derniers mois



Champ : femmes et hommes entre 20 et 69 ans vivant en France métropolitaine ayant eu une relation de couple d'au moins 4 mois dans les 12 derniers mois ou des contacts avec un ex-conjoint dans les 12 derniers mois.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

qu'elles se sentent coupables (intériorisation et renvoi de la domination) ou humiliées, témoignant du rapport social qui s'établit dans le couple. Près d'une femme sur deux (40 % contre 21 % des hommes) déclare de la peur, et une peur qui s'installe dans la durée.

### Des violences plus importantes pour les femmes en période de séparation et post-séparation

Un tiers des femmes qui se sont séparées dans l'année déclarent des violences, près de 20 % déclarent des atteintes fréquentes ou graves et des violences très graves subies juste avant la séparation. Une fois la séparation actée, 16 % des femmes déclarent des violences qui restent elles aussi multifformes, y compris sexuelles. Pour les femmes, les violences conjugales traduisent un *continuum* : violences psychologiques, physiques, sexuelles pendant leur vie conjugale, en période de séparation, et après la séparation.

## UNE ENQUÊTE POUR DÉCRIRE LES SITUATIONS DE VIOLENCE DANS LEURS TEMPORALITÉS ET ANALYSER LEURS CONSÉQUENCES

L'enquête a été réalisée par téléphone durant l'année 2015 auprès d'un échantillon de plus de 27 000 femmes et hommes, âgé·e·s de 20 à 69 ans, résidant en ménage ordinaire sur le territoire métropolitain. Tout au long du questionnaire, les termes de « violence » ou d'« agression » ne sont jamais utilisés, seuls des faits sont décrits.

Le questionnaire comprend deux principales parties. La première permet de cerner la situation familiale et professionnelle et la santé de l'enquêté·e. La seconde est construite autour de plusieurs modules : sont décrits tout d'abord les faits de violence subis au cours des douze derniers mois dans différents cadres de vie ; suit un module explorant les violences subies au cours de la vie dans le cadre familial et de l'entourage proche ; enfin, les violences subies en dehors de la famille et avant les douze derniers mois sont examinées dans une dernière partie.

Le questionnaire permet d'explorer différents cadres où se produisent les violences (espaces publics, lieux d'études et de travail, relations de couple, cadre familial et entourage proche) et une multiplicité de formes : psychologiques, verbales, physiques ou sexuelles. Ces données sont également enrichies par des informations sur la fréquence et la répétition des actes de violence, leur gravité ressentie, leur contexte de survenue et leurs conséquences. Au-delà de la mesure, cet ensemble de données permet de contextualiser les situations de violences, d'en appréhender les effets sur les victimes (état de santé et parcours scolaires, professionnels, familiaux, affectifs et conjugaux) et d'explorer les recours mis en œuvre.

Pour cerner au plus près les expériences vécues, les questions sur la fréquence des actes subis, sur leur cumul et sur la gravité ressentie par la personne interrogée ont été, à chaque fois que cela était possible, prises en compte dans les indicateurs utilisés.



violences et rapports de genre

TOUTES LES INFORMATIONS  
ET LES ARTICLES SUR :  
[virage.site.ined.fr](http://virage.site.ined.fr)

Pour les résultats des  
prévalences des  
violences tout au long  
de la vie, voir le site :  
[virage.ined.fr](http://virage.ined.fr)



**ined**

INSTITUT  
NATIONAL  
D'ÉTUDES  
DÉMOGRA  
PHIQUES

## Synthèse des résultats sur les violences au cours de la vie

---

## ENQUÊTE SUR LES CONTEXTES ET LES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

L'enquête démographique Violences et rapports de genre (dite « Virage ») a été réalisée quinze ans après la première Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff)<sup>(1)</sup>. Elle porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie. La définition de la violence retenue ne s'appuie pas sur les catégories policières ou juridiques pensées en termes de crimes ou de délits mais repose sur la notion d'atteinte à l'intégrité physique et morale de la personne ; il s'agit d'actes, de gestes, de paroles visant à « imposer sa volonté à l'autre, le dominer au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission »<sup>(2)</sup>. Contrairement au conflit, au cours duquel les positions des protagonistes peuvent évoluer, la violence est « perpétrée de façon univoque et destructrice ».

L'un des apports majeurs de l'enquête Virage est de rendre possible la comparaison des déclarations des femmes et des hommes. Il est ainsi montré l'existence d'un *continuum* des violences pour les femmes, c'est-à-

dire que chaque fait se situe généralement dans un ensemble plus vaste qui inclut les menaces, les agressions verbales, les atteintes psychologiques, les violences physiques et sexuelles. Autrement dit, dans leur expérience de vie les femmes connaissent plusieurs formes de violences et dans les différentes sphères de vie. Ce *continuum* de violence constaté pour les femmes ne s'observe pas pour les hommes, qui déclarent le plus souvent des faits isolés, de courte durée et altérant plus faiblement leurs parcours de vie.

(1) Réalisée en 2000 par une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 (Cridup), l'enquête Enveff fut la première enquête statistique en France consacrée à l'étude des violences interpersonnelles, représentative de la population féminine âgée de 20 à 59 ans résidant sur le territoire métropolitain.

(2) Jaspard M. et l'équipe ENVEFF, 2003, Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, Paris, La Documentation française.

### QUELLES VIOLENCES ? À QUEL ÂGE ? QUELS IMPACTS SUR LA SANTÉ ?

#### LES VIOLENCES DANS L'ENFANCE ET À L'ADOLESCENCE CONCERNENT UNE PART IMPORTANTE DE FEMMES ET D'HOMMES

Virage est la première enquête en population générale qui permet de mesurer les violences (psychologiques, physiques et sexuelles) exercées par des membres de la famille ou de l'entourage proche lorsque les personnes étaient mineur·e·s.





## Les femmes surexposées aux violences sexuelles

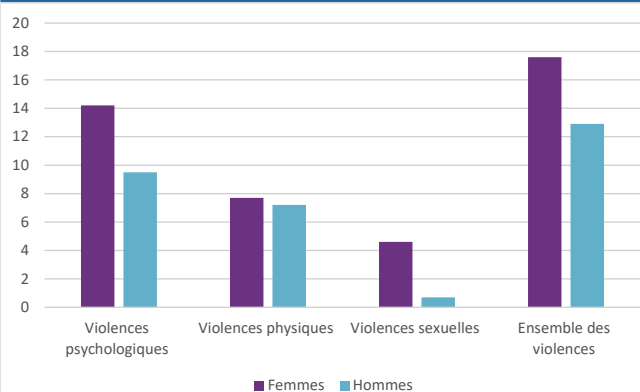
Les résultats mettent en évidence que, toutes générations confondues, près d'1 femme sur 5 (18 %) et 1 homme sur 8 (13 %) déclarent avoir subi des violences dans l'entourage familial débutées avant l'âge de 18 ans. Les violences psychologiques sont plus fréquemment mentionnées par les femmes : 14 % des femmes contre 9,5 % des hommes, ont rapporté avoir vécu au moins une violence psychologique avant l'âge de 18 ans. En revanche, les violences physiques ont affecté les femmes et les hommes dans des proportions similaires : 8 % des femmes et 7 % des hommes. Quant aux violences sexuelles endurées avant 18 ans, les femmes y sont surexposées par rapport aux hommes. Une femme sur 25 (4 %) a déclaré avoir subi des attouchements des seins, des fesses ou des baisers forcés ; c'est le cas de 0,4 % des hommes. Enfin, les viols et les tentatives de viols ont respectivement été déclarés par 1,5 % des femmes et 0,3 % des hommes.

## Des auteur·e·s qui diffèrent selon le type de violences

Les auteur·e·s des violences psychologiques et physiques se distinguent des auteur·e·s de violences sexuelles. Tandis que le père en premier lieu, la mère en second lieu, sont souvent mentionnés en cas de violences psychologiques et physiques, les hommes de la famille (pères, frères et demi-frères, oncles, grands-pères, autres hommes de la parenté, beaux-pères...) ou proches de la famille représentent la quasi-totalité des auteurs de violences sexuelles.

Tous les milieux sociaux sont confrontés aux violences au sein de la famille ou du proche entourage – qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles – et es violences ont commencé à de très jeunes âges, ont souvent été répétées et ont perduré plusieurs années tant chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les femmes déclarent s'être trouvées plus souvent en situation de violences très sévères (c'est-à-dire en situation de cumul de violences), au cours de leur enfance et de leur adolescence, que les hommes.

**Type de violences intrafamiliales déclarées avant 18 ans par les femmes et les hommes (en %)**



Champ : Femmes et hommes âgées entre 20 et 69 ans, résidant sur le territoire métropolitain.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.





## DES VIOLENCES CONJUGALES MULTIFORMES POUR LES FEMMES, ALTÉRANT LEUR PARCOURS DE VIE DANS LA DURÉE

Les personnes ont été interrogées sur les violences vécues au cours d'une ou plusieurs relations passées ou avec le partenaire actuel avant les 12 derniers mois. Ces données sur le cours de la vie viennent compléter celles sur les 12 mois (voir infra).

Les faits déclarés par les femmes sont plus fréquents, multiformes, y compris sexuels, alors qu'ils relèvent presque uniquement du registre psychologique pour les hommes.

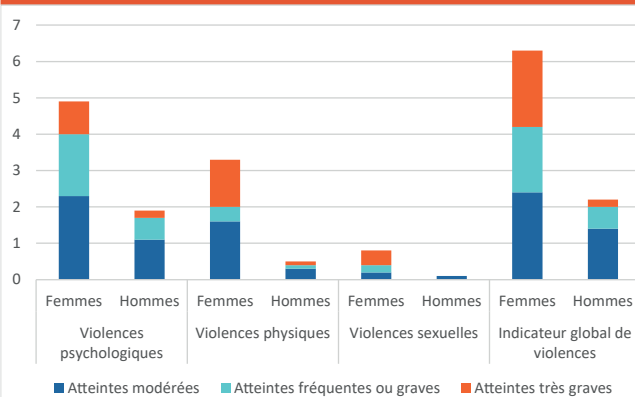
### Des atteintes très sévères dix fois plus élevées pour les femmes

Au total, 6 % des femmes et 2 % des hommes indiquent avoir subi des atteintes plus ou moins répétées de la part d'un·e partenaire sur l'ensemble de leur vie conjugale et la catégorie « atteintes très sévères » concerne 10 fois plus de femmes que d'hommes. Pour les hommes, les atteintes sévères sont 7 fois moins nombreuses que les atteintes modérées. Pour les femmes au contraire, les atteintes les plus sévères ont presque autant de poids que les atteintes modérées.

Ces faits ont des conséquences fortes et durables sur les parcours de vie féminins. Les sentiments de peur ou d'angoisse et les perturbations de leur sexualité sont cités par plus d'1 femme sur 2 et moins d'1 homme sur 4. Plus de 8 personnes sur 10 ont éprouvé de la colère, mais la colère est durable pour les femmes tandis qu'elle est ponctuelle pour les hommes. En outre, près d'un tiers des femmes et un quart des hommes déclarent avoir connu des difficultés économiques graves et des perturbations dans leur travail ou leurs études.

Alors que les parcours masculins sont très faiblement impactés (entre 1 et 3% déclarent des violences qu'ils soient séparés ou non, qu'ils aient vécu plusieurs relations ou une seule), les femmes séparées au moment de l'enquête sont plus de 11% à avoir subi des violences conjugales. Cela indique qu'elles se séparent, plus que par le passé, d'un conjoint violent, qu'elles mettent à distance la conjugalité, et que ces violences impactent leurs parcours affectifs et conjugaux.

### Faits de violences par type et par sexe au cours de la vie conjugale avant les 12 derniers mois (en %)

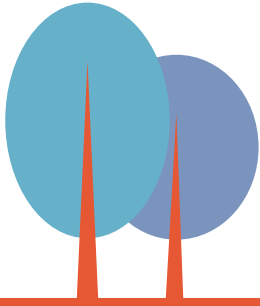


Champ : femmes et hommes âgé.e.s entre 20 et 69 ans au moment de l'enquête, vivant en France métropolitaine ayant vécu une ou plusieurs expériences conjugales, la dernière étant en cours ou terminée par une séparation ou un divorce. Seuls les couples hétérosexuels sont ici pris en compte.

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

### Des éléments « déclencheurs » liés à l'organisation de la relation conjugale

Les éléments « déclencheurs » des violences ont le plus souvent trait à l'organisation de la relation conjugale et sont différents pour les femmes et les hommes : l'emménagement ensemble ou une naissance étant plus souvent mentionnés dans les situations de violence déclarées par les femmes, ce qui implique des répercussions longues pour ces dernières, impactant l'ensemble de la vie familiale et



leur maternité. La séparation ou la présence d'un « rival » est plus souvent mentionnée dans les faits déclarés par les hommes.

### *Si les femmes entreprennent beaucoup de démarches, celles concernant le pénal sont réduites*

Parmi les femmes ayant déclaré des faits de violence, 8 sur 10 ont parlé du fait le plus marquant, principalement à des membres de la famille ou à des amis. Mais elles ont aussi parlé à des professionnel-le-s de santé : 60 %, ou 80 % en cas de violence physique, ont consulté un médecin, un service médico-judiciaire ou médico-légal ou ont été hospitalisées.

Seule 1 femme sur 4, un peu plus en cas de violence physique, a fait une déclaration à la main courante et moins d'1 sur 5 a déposé une plainte qui, dans 6 cas sur 10, n'a pas eu de suite pénale. Celles qui n'ont pas fait de démarches craignaient des épreuves supplémentaires, pensaient que cela n'aurait servi à rien, avaient peur des conséquences pour leurs enfants, pour elles-mêmes ou pour d'autres personnes de la famille, ou ne voulaient pas ébruiter les faits.

#### **INDICATEUR GLOBAL DE VIOLENCES CONJUGALES**

L'indicateur global se décompose ainsi :

- pas d'atteinte : pas de violence psychologique ou au plus deux faits pas ou peu répétés (moins de 5 fois) et aucun fait de violence physique ni sexuelle ;
- atteintes modérées : plusieurs faits de violence psychologique répétés ou non mais pas en continu sur une ou plusieurs période(s), aucune violence physique ni sexuelle ;
- atteintes fréquentes ou sévères : faits de violence psychologique cumulés, répétés ou en continu, ou violence psychologique moins répétée et au plus 2 faits de violence physique peu répétés – à l'exclusion des tentatives de meurtre – et aucune violence sexuelle, ou violence psychologique moins répétée et violence sexuelle mais aucune violence physique ;
- atteintes très sévères : toutes situations de violence physique – y compris des tentatives de meurtre –, et/ou toutes situations de violence psychologique, associées à des violences sexuelles.

## **VIOLENCES SEXUELLES AU COURS DE LA VIE : UNE MULTIPLICITÉ DE CONTEXTES POUR LES FEMMES**

### *Des violences sexuelles plus fréquentes et tout au long de la vie pour les femmes*

Une femme sur sept (14,5 %) et un homme sur vingt-cinq (4 %) déclarent avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle au cours de leur vie, c'est-à-dire des attouchements, baisers forcés, avoir été frotté, collé. Quant aux viols et tentatives de viols ils concernent 4% des femmes et moins de 1% des hommes.

Les violences sexuelles que subissent les femmes sont non seulement beaucoup plus fréquentes, mais elles se produisent dans tous les espaces de vie et tout au long de la vie. Parmi celles qui ont subi des viols et tentatives de viol, 40 % les ont vécus dans l'enfance (avant 15 ans), 16 % pendant l'adolescence et 44 % après 18 ans. En revanche, pour les hommes, les trois quarts des viols et tentatives de viol subis l'ont été avant 18 ans.

### *Les auteurs sont majoritairement des proches*

Pour trois femmes sur quatre, c'est au sein de l'espace privé, c'est-à-dire dans les relations avec la famille, les proches, les conjoints et ex-conjoints, y compris les petits amis, que se produisent l'essentiel des viols et des tentatives de viols. La famille et l'entourage proche constituent un espace majeur de victimation : 5 % des femmes y ont subi au moins une agression sexuelle depuis leur enfance et 2 % au moins un viol ou une tentative de viol. Les relations de couple et les relations avec un ex-conjoint, sont le deuxième espace de vie dans lequel les femmes subissent le plus de viols et de tentatives de viol, dont 10 % avant 18 ans.





## LES VIOLENCES SUBIES ONT D'IMPORTANTES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Les études des liens entre violences et santé qui intègrent la question du genre sont rares. Or, les situations de santé comme de violence diffèrent, voire sont inégales selon le sexe. En interrogeant des femmes et des hommes, l'enquête Virage permet d'explorer la dimension genrée des liens. Un élément important à considérer est le fait que les violences contre les hommes se concentrent sur la période avant 18 ans tandis que les femmes sont plus souvent confrontées à des violences tout au long de la vie, notamment dans les espaces privés.

### *La santé mentale est souvent affectée par l'expérience des violences*

Une expérience de violence, particulièrement lorsqu'elle a eu lieu dans la famille ou le couple ou lorsqu'elle est de nature sexuelle, est liée à la survenue de certains troubles de la santé mentale, en particulier la dépression et les pensées suicidaires. La répétition ou la durée des situations de violence sont des facteurs aggravants. L'effet du temps passé diffère selon le contexte et le type de violences, et entre femmes et hommes. Les violences familiales dans l'enfance, même si elles sont anciennes, demeurent fortement corrélées à tous les problèmes de santé déclarés. En revanche, les violences survenues plus d'un an avant l'enquête, notamment sexuelles ou conjugales, sont moins associées à une mauvaise santé mentale que les violences récentes. Aussi, pour les femmes, une mauvaise santé perçue, des limitations d'activité ou des troubles ostéo-articulaires sont liés aux violences conjugales quelle que soit leur ancienneté.

Cependant, les personnes ayant vécu des situations de violence et se disant en mauvaise santé restent minoritaires. À cet égard, avoir parlé des faits subis à des membres de la famille réduit le risque de dépression à condition d'avoir eu un soutien.

### *Les femmes ont une santé davantage détériorée que celle des hommes*

Les femmes confrontées à des violences sexuelles, des violences familiales ou des violences dans le couple sont en moins bonne santé que les hommes qui ont connu des faits au sein de ces espaces. La gravité plus importante de ces violences lorsqu'elles sont exercées sur les femmes est sans doute en cause : les violences sexuelles sont plus souvent des viols, les violences familiales plus souvent très sévères. Pour les hommes, la dépression est plutôt associée à des violences physiques subies dans les espaces publics, les pensées suicidaires aux violences familiales même modérées. Les hommes ont davantage recours aux psychotropes non médicamenteux comme réponse au stress engendré par certaines violences, mais néanmoins, ce recours n'est pas absent parmi les femmes.

L'état de santé des femmes ayant rapporté au moins une violence est ainsi davantage détérioré que celui des hommes. Ce n'est pas parce qu'elles développent davantage de pathologies face à des situations de violence mais parce qu'elles y sont davantage confrontées tout au long de leur vie et que ces situations de violence sont plus graves. Le poids du genre dans les liens entre violences subies et état de santé semble donc être avant tout associé à la surexposition des femmes aux violences.



## UNE ENQUÊTE POUR DÉCRIRE LES SITUATIONS DE VIOLENCE DANS LEURS TEMPORALITÉS ET ANALYSER LEURS CONSÉQUENCES

L'enquête a été réalisée par téléphone durant l'année 2015 auprès d'un échantillon de plus de 27 000 femmes et hommes, âgé·e·s de 20 à 69 ans, résidant en ménage ordinaire sur le territoire métropolitain. Tout au long du questionnaire, les termes de « violence » ou d'« agression » ne sont jamais utilisés, seuls des faits sont décrits.

Le questionnaire comprend deux principales parties. La première permet de cerner la situation familiale et professionnelle et la santé de l'enquêté·e. La seconde est construite autour de plusieurs modules : sont décrits tout d'abord les faits de violence subis au cours des douze derniers mois dans différents cadres de vie ; suit un module explorant les violences subies au cours de la vie dans le cadre familial et de l'entourage proche ; enfin, les violences subies en dehors de la famille et avant les douze derniers mois sont examinées dans une dernière partie.

Le questionnaire permet d'explorer différents cadres où se produisent les violences (espaces publics, lieux d'études et de travail, relations de couple, cadre familial et entourage proche) et une multiplicité de formes : psychologiques, verbales, physiques ou sexuelles. Ces données sont également enrichies par des informations sur la fréquence et la répétition des actes de violence, leur gravité ressentie, leur contexte de survenue et leurs conséquences. Au-delà de la mesure, cet ensemble de données permet de contextualiser les situations de violences, d'en appréhender les effets sur les victimes (état de santé et parcours scolaires, professionnels, familiaux, affectifs et conjugaux) et d'explorer les recours mis en œuvre.

Pour cerner au plus près les expériences vécues, les questions sur la fréquence des actes subis, sur leur cumul et sur la gravité ressentie par la personne interrogée ont été, à chaque fois que cela était possible, prises en compte dans les indicateurs utilisés.

# Virage

violences et rapports de genre

TOUTES LES INFORMATIONS  
ET LES ARTICLES SUR :

[virage.site.ined.fr](http://virage.site.ined.fr)

Pour les résultats des prévalences des violences durant les 12 mois précédant l'enquête, voir le site : [virage.site.ined.fr](http://virage.site.ined.fr)



**ined**

INSTITUT  
NATIONAL  
D'ÉTUDES  
DÉMOGRA  
PHIQUES

## Résumé du chapitre "Violences et migration"

---

*Christelle Hamel, Elise Marsicano et Céline Monicolle*

L'enquête Virage ayant été conduite auprès de 27 268 personnes, son échantillon a permis de mener des analyses sur les groupes minoritaires, en particulier les personnes immigrées, leurs descendants-e-s né-e-s en France, mais aussi de distinguer les personnes originaires d'un DOM. Elle permet aussi de repérer les personnes nées à l'étranger avec la nationalité française. L'étude des violences dans le couple n'a pas fait apparaître de différence significative entre les personnes immigrées et la population non-immigrée. C'est pourquoi l'attention s'est davantage orientée sur les violences subies dans l'enfance d'une part et dans l'espace public d'autre part.

Dans le cadre de la famille et de son entourage proche, les personnes immigrées, femmes et hommes, déclarent des situations de violence dans l'enfance dans des proportions similaires à celle de la population majoritaire. Ces éléments valent pour toutes les origines. Parmi les femmes non-immigrées, celles originaires d'un DOM et leurs descendantes, ainsi que les Françaises sur deux générations ayant au moins dont l'histoire familiale est marquée par un lien avec un pays anciennement colonisé par la France (notamment l'Algérie), déclarent trois fois plus de violences que celles de la population majoritaire (30 % contre 10 %). Ce résultat laisse entrevoir que le contexte des guerres d'indépendance des années 1960 a fortement favorisé l'émergence de violences sur les filles dans les familles. Dans les outre-mer, on constate une très forte différence d'exposition des garçons et des filles aux violences para et intrafamiliales: les unes sont, de toutes les femmes, celles qui y ont le plus souvent été confrontées, quand les uns sont, de tous les hommes, ceux qui en ont le moins subies.

Parmi les descendant-e-s d'immigré-e-s né-e-s en France, celles et ceux issu-e-s d'un couple mixte déclarent davantage de violences parentales et intrafamiliales que les autres. Être issu-e de couple mixte est plus fréquent quand un des deux parents est originaire d'Algérie. De ce fait, cette origine est plus souvent concernée, mais ce constat sur la mixité du couple parental et la violence sur les filles traverse toutes les origines. Il semble que les tensions interculturelles liées à la mixité se traduisent par un contrôle plus strict, qui affecte particulièrement les filles. Ce constat s'observe aussi pour les garçons issus de couples franco-maghrébins.

Dans l'espace public, les personnes immigrées, des deux sexes, déclarent des violences dans des proportions relativement proches de celles de leurs homologues de la population majoritaire. Mais parmi les non-immigrées, les personnes ayant un lien avec un DOM et les Français-e-s sur au moins deux générations avec une histoire familiale liée à la colonisation, sont comme dans leurs familles, celles qui s'avèrent le plus souvent confrontées à des comportements hostiles dans l'espace public. A nouveau, on peut supposer que le poids de l'histoire coloniale se ressent dans les interactions quotidiennes de ces personnes aujourd'hui. Les descendant-e-s d'immigré-e-s sont aussi nettement surexposé-e-s. Pour les filles et fils d'immigré-e-s, être d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne induit une très forte surexposition, qui se trouve confortée par leur jeune âge et le fait de vivre massivement dans les très grandes villes françaises. En milieu rural, les descendant-e-s d'autres origines (pays européens) sont aussi confronté-e-s à la xénophobie. L'analyse des causes perçues de ces violences met en évidence que le racisme est un des éléments déclencheurs des violences déclarées dans l'espace public, sans être le motif le plus souvent mentionné.

## Résumé du chapitre "Lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques "

---

*Mathieu Trachman et Tania Lejbowicz*

L'enquête Virage apporte un éclairage inédit en France sur les violences subies par les lesbiennes, gays, bisexuel·le·s et trans (LGBT). Alors que les minorités sexuelles sont souvent identifiées dans les grandes enquêtes statistiques par les pratiques sexuelles avec des personnes de même sexe, l'analyse concerne ici les personnes qui se définissent comme homo- ou bisexuelles. Par rapport aux hétérosexuel·le·s, il y a une surexposition des minorités sexuelles à la violence : près de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles déclarent avoir subi des violences au sein de la famille (c'est le cas d'un peu moins de 20 % des femmes hétérosexuelles) ; un tiers des gays et environ 40 % des hommes bisexuels déclarent avoir subi des violences dans l'espace public (c'est le cas de 20 % des hommes hétérosexuels). De plus, les expériences des minorités sexuelles en matière de violences diffèrent : les lesbiennes et les bisexuelles déclarent plus de violences dans la famille et les espaces publics que les gays et les hommes bisexuels. Les violences subies par ces minorités doivent ainsi être considérées comme des violences de genre. Cependant, par rapport aux homosexuel·le·s, les bisexuel·le·s sont surexposé·e·s à certaines formes de violences : les violences psychologiques et physiques dans la famille, les violences sexuelles dans l'espace public en particulier. Ces différences se lisent également dans la place des minorités sexuelles au sein de leur famille : si l'acceptation par les parents qui ont connaissance de la sexualité de leurs enfants est aujourd'hui largement majoritaire, la bisexualité est souvent tue dans le cercle familial. Les trans se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité, les violences familiales et dans l'espace public touchant la majeure partie d'entre eux.

Au-delà d'une surexposition des LGBT aux violences, ce chapitre dessine ainsi les contours d'une violence hétéronormative qui varie selon le genre et l'identification sexuelle : l'assignation au sexe de naissance et l'exclusivité du choix sexuel sont des normes qui expliquent pour une part une plus grande vulnérabilité des bisexuel·le·s et des trans.

## Conclusion – Genre et *continuum* des violences

---

*Elizabeth Brown, Alice Debauche et Magali Mazuy*

Grâce à un dispositif de grande envergure, l'enquête Virage apporte des résultats innovants sur les violences de genre dans les différents espaces de vie, au cours des douze mois précédant l'enquête mais aussi tout au long de la vie. Le chapitre 1 expose que les faits abordés et le champ de l'enquête sont plus larges que ceux de l'enquête pionnière Enveff (chapitre 1). Ils ont permis de comparer les types de violences dans leur hétérogénéité, d'estimer des prévalences par sexe, et de mettre en évidence des parcours plus marqués que d'autres par des formes de vulnérabilité. Du fait de son échantillon important et de volets spécifiques réalisés auprès des populations LGBT et au sein de plusieurs universités, l'enquête Virage permet d'éclairer les trajectoires des personnes ayant vécu des violences et de mettre en évidence les enchaînements et les rapports de pouvoir qui produisent des violences et, enfin, d'analyser les violences dans une perspective intersectionnelle.

On observe un *continuum* dans les faits de violence déclarés, à la fois spécifique à chacun des espaces de vie et, en même temps, fondé sur des logiques communes : le sexe, l'âge des personnes sont des éléments particulièrement discriminants, tout comme l'écart ou la conformité aux normes. Le déclenchement des violences s'appuie sur les rapports inégalitaires et hiérarchiques au sein des différents espaces de vie, qui peuvent se cumuler ou se combiner. Dans tous les espaces de vie, les violences sexuelles font partie du *continuum* des violences auquel les femmes sont exposées (Kelly, 1988).

La période de référence du questionnement (dans les douze derniers mois et au cours de la vie) permet de considérer les faits subis à différents âges et d'étudier l'ampleur et les spécificités des altérations induites sur les parcours de vie. L'analyse de la temporalité se révèle notamment importante pour les violences dans l'enfance et dans la sphère conjugale.

Forte d'informations rétrospectives très riches sur les personnes interrogées, sur leurs situations familiale et professionnelle, leur santé, leur parcours de vie, sur les violences auxquelles elles ont pu être confrontées dans les différents espaces de vie, sur les contextes et les conséquences de ces violences, l'enquête Virage a permis d'aller au-delà des indicateurs classiques de victimation et de restituer des situations de violence, dans la complexité de ce phénomène multiforme. Le *continuum* des violences vécues par les femmes et par les populations minoritaires, les affects associés aux expériences vécues et leur temporalité sont des dimensions centrales qui doivent être intégrées dans les analyses afin de pouvoir correctement éclairer leur contenu.

### **Genre, « race » et âge au sein de l'espace public :**

L'enquête Virage a permis d'explorer les violences déclarées par les femmes et les hommes au sein des espaces publics. Historiquement centrée sur les crimes et délits au sein de la population masculine, l'étude des violences dans les espaces publics s'intéresse, depuis l'enquête Enveff, aux faits auxquels sont confrontées les femmes, relevant très souvent du harcèlement sexiste. Longtemps banalisés et assimilés à des actes de séduction « à la française », ces faits sont désormais

considérés par les pouvoirs publics comme un enjeu d'égalité entre les sexes. Les violences qui y surviennent sont liées aux déplacements quotidiens des femmes, au sein de lieux connus et en journée, alors qu'elles ne sont pas accompagnées (chapitre 9, voir aussi chapitres 10 et 11).

Ainsi, l'espace public est un lieu d'exposition majeur aux violences, notamment pour les femmes et pour les hommes des groupes minorisés (LGBT et racisés). Les situations de violence viennent réaffirmer la hiérarchie entre le masculin et le féminin et l'ordre social hétérosexuel. L'orientation sexuelle, réelle ou supposée, est fréquemment mentionnée par les personnes comme un motif vraisemblable des actes subis. Les personnes qui se définissent comme LGBT rapportent ainsi plus de violences dans les espaces publics. Le degré de conformité aux stéréotypes de l'apparence selon le genre, féminin comme masculin, joue également un rôle central dans ces situations. Ainsi, les femmes à la féminité la plus conforme ou, à l'inverse, la moins conforme sont surexposées, notamment aux violences à caractère sexuel pour les premières, aux violences physiques et au harcèlement et violences sexuels pour les secondes ; de la même manière, les hommes les moins conformes aux standards de la masculinité hégémonique sont plus exposés à la drague importune et aux insultes.

Ce schéma est particulièrement prégnant pour les personnes les plus jeunes circulant dans l'espace public. L'âge se conjugue avec l'identification ethno-raciale et de classe, notamment pour les faits considérés comme les plus graves. Finalement, les violences dans les espaces publics, particulièrement fréquentes dans les espaces urbains, réaffirment les hiérarchies sociales.

### **Des violences répétées au travail ou dans les études, révélées mais rarement prises en charge**

Dans le cadre du travail, 1 femme sur 5 et plus d'1 homme sur 6 déclarent des faits de violences. Pour les deux sexes, les violences les plus fréquentes, majoritairement répétées, sont les insultes et les pressions psychologiques, suivies des atteintes à l'activité professionnelle ou étudiante. Les violences sexuelles sans contact (répétées pour les personnes concernées) et les violences physiques sont plus rares. Les violences sexuelles avec contact sont très rares (chapitre 8).

Au travail, les auteurs sont le plus souvent des supérieurs hiérarchiques, puis des collègues et des usagers, majoritaires en cas de violences physiques ou sexuelles. Les hommes accusent surtout des hommes, les femmes accusent des hommes, des groupes mixtes et plus rarement des femmes, agissant seules ou à plusieurs.

Les personnes déclarant des violences sont plus souvent en situation de vulnérabilité économique ou familiale, et plus isolées. Les problèmes de santé mentale ou somatique signalés sont nombreux : affections chroniques, arrêts maladie, déprime. En cas de multi-victimation, les faits les plus marquants sont les violences sexuelles pour les femmes, et les violences physiques pour les deux sexes. Plus de la moitié de ces faits durent depuis plus d'un an, créant des situations de contraintes et de violences qui amènent 1 femme sur 10 et 1 homme sur 15 à quitter leur emploi.

Les victimes réagissent : 7 sur 10 ont parlé à l'auteur des faits mais souvent sans parvenir à les faire cesser. Plus de 9 personnes sur 10 se sont confiées, notamment en cas de violences physiques qui soulèvent la réprobation sociale, à des collègues, ou à des proches et moins souvent à leur hiérarchie. En revanche, les syndicats et les professionnels ont été peu saisis. Mais près d'un tiers des personnes

indiquent des conséquences professionnelles graves : démissions, licenciements, non-renouvellements de contrats, déplacements dans un autre service ou établissement, déclarations d'inaptitude au travail. Une victime sur 5 a bénéficié de mesures de protection mises en place par l'employeur et 2 sur 5 en ont pris elles-mêmes. Dans 13 % des cas, l'auteur ou l'employeur a été sanctionné, et pour une minorité (6,5 %), des réparations ont été obtenues.

La sphère des études présente des points communs avec le milieu professionnel, dans le sens où des relations interpersonnelles durables se créent au quotidien, ainsi que des rapports hiérarchiques avec les enseignants ou les autres personnels des universités, ces interactions étant susceptibles de générer du harcèlement moral et sexiste et des violences psychologiques.

L'environnement étudiant propose, au-delà des interactions d'ordre professionnel, des sociabilités amicales, festives, sportives, qui s'entretiennent en journée, mais aussi en soirée ou pendant les vacances et les week-ends. C'est aussi une période du cycle de vie où de nouvelles expériences se produisent, au sein de lieux diversifiés. Situations multiples qui se traduisent par une diversité des faits déclarés et une pluralité d'auteurs de violences, faisant de l'espace universitaire une sorte d'institution totale où l'on retrouve des traits propres à chacun des autres espaces de vie. Les violences peuvent avoir un impact sur la carrière scolaire, avec des interruptions de parcours ou des changements d'orientation. Aussi, comme au travail, les violences dans les études s'inscrivent dans la durée, elles commencent tôt dans la scolarité et perdurent souvent encore au moment de l'enquête (chapitre 7).

Encore plus qu'au travail, les personnes parlent très fréquemment des violences vécues pendant les études. Cette propension à en parler peut s'expliquer par les soutiens amicaux tissés durant la scolarité. Les personnes diplômées du supérieur sont par ailleurs celles qui mentionnent le plus s'être confiées à propos des violences graves vécues dans la famille. Ces personnes et leur entourage ont plus tendance à considérer les violences, quel qu'en soit le lieu, comme l'expression d'un dysfonctionnement social auquel il faut trouver des solutions.

### **Des violences conjugales multiformes pour les femmes, altérant leur parcours de vie dans la durée**

L'enquête Virage a permis de renouveler les connaissances sur les faits de violence déclarés au sein du couple et après la séparation. Les résultats rappellent combien les violences conjugales ont des conséquences durables sur les parcours des femmes et des enfants qui y sont exposés. Les situations de violence, notamment les plus graves, ont peu changé au cours des quinze dernières années. Seuls le contrôle et le dénigrement auxquels étaient fréquemment confrontées les femmes dans le cadre de leur couple ont diminué de manière significative, du fait de leur autonomisation et d'une moindre tolérance vis-à-vis de ces comportements de la part des nouvelles générations (chapitres 5 et 6).

Femmes et hommes ne rapportent pas les mêmes expériences au sein du couple. Les hommes déclarent plus fréquemment que les femmes des faits considérés comme peu graves et moins souvent inscrits dans la durée. Les actes qu'ils considèrent comme marquants sont d'ordre psychologique dans plus de 90 % des cas. Pour les femmes, les violences les plus marquantes sont multiformes et traduisent un *continuum* : violences psychologiques, physiques, sexuelles, violences sur les enfants, pendant leur vie conjugale, en période de séparation, et après la séparation (chapitres 5 et 6).

De même que dans les espaces publics, les femmes les plus conformes aux stéréotypes de la féminité et de la maternité (celles qui ont plus de 2 enfants, ou qui viennent d'en avoir un, ou/et qui ne travaillent pas) ou à l'inverse les moins conformes (par exemple celles qui ont connu plusieurs expériences conjugales) semblent les plus exposées à des violences conjugales qui ont des conséquences durables sur leur vie. Les conjoint·e·s déclarant des faits de violence signalent des motifs de désaccord (répartition des tâches, sorties, relations avec les amis et la famille, sexualité) plus présents dans la vie quotidienne que l'ensemble des couples. Ces désaccords plus fréquents témoignent sans doute d'une moindre tolérance envers l'autre lorsque les rôles traditionnels masculins et féminins sont considérés comme mis à mal. La violence s'appuie sur les désaccords et les rapports hiérarchiques « ordinaires », il n'y a pas de motif spécifique à la violence. Mais il existe des facteurs d'accroissement de la violence, comme l'inactivité des femmes, celle de leurs conjoints, l'arrivée d'un enfant, ou le fait d'avoir au moins 3 enfants.

Pour les femmes, la peur est souvent associée à ces situations de violence (de manière croissante avec la gravité des atteintes), ainsi que la colère, avant la rupture mais aussi après la séparation qui ne signifie pas toujours l'arrêt des violences, notamment pour les femmes qui ne se sont pas remises en couple. Un tiers des femmes qui se sont séparées dans l'année déclarent des violences, près de 10 % déclarent des atteintes fréquentes ou graves et des violences très graves. Une fois la séparation actée, 16 % des femmes déclarent des violences qui restent elles aussi multiformes, y compris sexuelles. Autant d'éléments qu'on ne retrouve pas dans les déclarations des hommes, ou de manière fortement atténuée. S'ils expriment de la colère et de la tristesse suite aux faits de violence qu'ils jugent les plus marquants, le sentiment de peur est rare.

Dans la durée, les parcours féminins sont associés à des niveaux inégaux d'atteintes conjugales et sont, pour certains, particulièrement altérés. Les parcours les moins affectés par la violence sont ceux de personnes ayant connu une seule relation de couple, encore en cours au moment de l'enquête, suivis de ceux de personnes qui ont eu plusieurs relations, la dernière étant encore en cours<sup>(1)</sup>. Les femmes dont les parcours ont alterné conjugalité et célibat et sans partenaire au moment de l'enquête, sont les plus affectées. Cela indique que les femmes se séparent bien plus que par le passé des conjoints qui exercent des violences, voire se distancient de la conjugalité. Au contraire, les parcours des hommes sont relativement similaires, qu'ils soient ou non en couple, après une ou plusieurs relations.

Les altérations de la santé des femmes suite aux violences dans le couple sont nombreuses et souvent durables, les difficultés économiques et professionnelles le sont moins (chapitres 5 et 6). Malgré toutes ces atteintes et altérations, les femmes restent réactives : elles mettent en œuvre de nombreuses démarches qui visent à l'organisation d'une vie exempte de violences. Les recours au pénal demeurent peu fréquents et restent souvent sans suite. De façon générale, les violences évoquées dans l'enquête Virage échappent pour leur plus grande part à la sphère pénale.

(1) Dans le cadre d'une nouvelle enquête statistique sur les violences, il serait intéressant de privilégier certains espaces de vie à investiguer en profondeur sur des fractions de l'échantillon. On pourrait ainsi développer des biographies conjugales complètes, avec les durées des relations successives d'une même personne, leurs caractéristiques, celles des différents conjoints et le positionnement des événements violents dans ces histoires, sans pour autant trop allonger le temps de l'interrogation ni négliger une observation rapide des faits subis hors de la sphère conjugale, préservant ainsi la possibilité d'étudier les cumuls de violences dans les différents espaces de vie.



Au-delà de la peur, les femmes ressentent le plus souvent de la colère, de la tristesse, des troubles relatifs à leur sexualité, de la peur à l'idée d'une nouvelle vie en couple, de la honte. De surcroît, le cumul de ces répercussions est plus important lorsque les répondantes parlent d'agressions physiques qui mettent leur vie en danger. Toutefois, les pensées suicidaires, très fortement associées aux violences conjugales au cours des douze derniers mois, diminuent avec le temps, témoignant du fait que l'éloignement du conjoint violent est primordial. De même que les violences s'inscrivent dans la durée, les effets des violences sont durables. La temporalité et les affects profonds sont très caractéristiques des violences dans le cadre des relations conjugales.

### **Avant 18 ans, des violences fréquentes et alarmantes, notamment pour les filles**

Les nouvelles données de l'enquête Virage sur l'espace familial et le proche entourage montrent que les violences dans l'enfance et l'adolescence sont fréquentes : 1 homme sur 8 (13 %) et près d'1 femme sur 5 (18 %) déclarent avoir subi des violences « para ou intrafamiliales » avant l'âge de 18 ans (chapitre 4). Les filles apparaissent surexposées aux violences, notamment aux violences sexuelles : à caractéristiques sociales identiques, elles rapportent 6,4 fois plus de violences sexuelles, et 1,5 à 1,6 fois plus d'autres types de violences. Seules les violences physiques concernent filles et garçons de manière équivalente. Les mineur·e·s sont confronté·e·s à ces situations à des âges très jeunes et de manière répétée, souvent pendant plusieurs années. Alors que le père en premier lieu et la mère en second lieu sont mentionnés dans les situations de violences psychologiques et physiques, les hommes de la famille ou proches de la famille sont, le plus souvent, les auteurs des violences sexuelles. Les agressions sexuelles commises sur des mineur·e·s par des femmes sont rares et sont surtout rapportées par des hommes. Les rapports de domination de sexe et d'âge s'articulent et s'expriment de manière différenciée selon les types de violences subies.

La majorité des victimes s'est confiée à un membre de la famille, à un·e/des ami·e·s ou bien à son/sa conjoint·e à l'âge adulte. La circulation de la parole peine donc à dépasser le cercle privé, comme cela est aussi le cas dans la plupart des situations de violence à l'âge adulte. La très grande majorité des personnes confrontées à des violences avant 18 ans dans le cadre familial ou proche n'entreprennent pas de démarches auprès des autorités, le principal obstacle évoqué étant le jeune âge au moment des faits. Ces violences demeurent, pour une grande part, cachées ou cantonnées aux espaces privés. Elles restent d'ailleurs très peu prises en compte par les politiques publiques.

### **Les personnes arrivées d'un DROM ou d'un pays étranger, et leurs descendant·e·s, plus exposé·e·s**

Grâce à son échantillon important, l'enquête Virage permet d'étudier les violences déclarées par les personnes ayant migré vers la France métropolitaine <sup>(2)</sup> et leurs descendant·e·s et de les comparer à celles de la population majoritaire sur le territoire métropolitain. Dans cet ouvrage sont analysées les violences subies dans la famille ou l'entourage proche pendant la jeunesse (dites violences intrafamiliales et parafamiliales) et dans l'espace public à l'âge adulte (pendant les douze mois ayant précédé l'enquête) (chapitre 11).

(2) Ce sont les personnes immigrées, les personnes nées Françaises à l'étranger et les personnes nées dans un département ou région d'outre-mer (DROM).

Les violences dans le cadre intrafamilial et parafamilial s'exercent dans les mêmes proportions entre les personnes immigrées, et la population majoritaire. Les descendant-e-s d'immigré-e-s nées en France, notamment les femmes, déclarent plus souvent que les immigré.e.s de même origine avoir été confronté-e-s à des violences intrafamiliales et parafamiliales.

Dans l'espace public, les personnes immigrées, des deux sexes, déclarent des violences dans des proportions relativement proches de celles de leurs homologues de la population majoritaire. Mais parmi les non-immigrées, les personnes ayant un lien avec un DROM et les filles et fils d'immigré-e-s d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne, on observe une très forte surexposition, confortée par leur jeune âge et le fait de vivre massivement dans les très grandes villes françaises, dont la cause perçue qu'ils ont déclarée est en premier lieu le racisme.

Comme dans l'ensemble de la population, les fréquences de violences sont toujours plus élevées pour les femmes, avec une part importante d'atteintes sévères, alors que les hommes mentionnent surtout des faits de nature psychologique dans la famille et des agressions physiques dans l'espace public. Dans la famille et le proche entourage, la fréquence des violences apparaît davantage liée aux conditions de la migration, en particulier au contexte de décolonisation qui a déclenché certaines migrations, qu'à la culture d'origine. En outre, les facteurs d'accroissement des violences intrafamiliales et para-familiales et des violences subies dans l'espace public sont les mêmes que dans le reste de la population. Cependant, en contrôlant ces facteurs, la plupart des femmes et les hommes descendants d'immigré-e-s ou né-e-s Français-e-s dans un pays étranger ainsi que la majorité des hommes immigrés, restent davantage confrontés aux violences dans l'espace public que leurs homologues de la population majoritaire. Toutes et tous se jugent d'abord exposés à des comportements sexistes (misogynes et machistes pour les femmes, virilistes pour les hommes) et, en second lieu, à des comportements racistes (davantage cités par les hommes que par les femmes).

### **Au cours de la vie, un *continuum* entre les espaces de vie**

L'enquête Enveff avait déjà mis en évidence les cumuls de déclarations de violences subies par une personne dans plusieurs sphères de vie au cours d'une même année. Au sein de la population âgée de 20 à 69 ans, dans les douze mois précédant l'enquête Virage, 47,3 % des femmes et 55,8 % des hommes ont vécu au moins une relation de couple et une expérience professionnelle qui ont duré quatre mois ou plus. Tous ont été confrontés à l'espace public. Pour ces personnes, il est ainsi possible de mesurer les fréquences de cumuls de violences au sein de ces différents espaces de vie : 63,2 % de ces femmes et 77,5 % de ces hommes n'ont mentionné aucun fait de violence enduré dans aucune des trois sphères ; 28,1 % des premières et 17,7 % des seconds n'ont déclaré des violences que dans une seule sphère ; 7,8 % des unes et 4,2 % des autres en ont rapporté dans deux sphères et respectivement 0,9 % et 0,5 % dans les trois sphères. Lorsqu'un seul cadre d'agression a été évoqué, il s'agit d'abord de l'espace public suivi, de près pour les hommes, par l'activité professionnelle et, enfin, par la relation conjugale. Logiquement, les cas de cumuls des violences entre deux sphères concernent d'abord l'espace public et le travail, puis l'espace public et la relation conjugale et, enfin, la relation conjugale et le travail.

Ainsi, le taux de violences déclarées au travail passe, pour les hommes, de 8,7 % lorsqu'aucun fait n'est mentionné dans l'espace public, à 22 % pour ceux qui ont subi des insultes ou de la drague importune et à 34 % ou 36 % en cas de violences physiques ou sexuelles. Les femmes qui ne déclarent

pas de violences dans l'espace public sont 12,3 % à faire état d'au moins une atteinte au travail, mais parmi celles qui rapportent des faits subis dans cet espace, la proportion de violences au travail est doublée en moyenne (25 %) et atteint 31 % pour celles qui y ont été agressées physiquement. Les faits de violences dans le couple, déclarés par 3,6 % des femmes et 2,8 % des hommes indemnes dans l'espace public, sont 2,5 à 3 fois plus fréquents pour celles et ceux qui y ont subi des atteintes physiques ou sexuelles (respectivement 9,6 % et 9,1 %). Enfin, le taux global de violences dans le couple déclaré par les hommes est de 3 % lorsqu'ils ne mentionnent pas de faits au travail contre 8,6 % lorsqu'ils en mentionnent, et pour les femmes, ces proportions sont respectivement de 4,2 % et 10,4 %.

Il est probable que les femmes et les hommes exposés aux violences dans le cadre du travail ou du couple deviennent plus sensibles aux violences vécues dans l'espace public et les déclarent plus fréquemment, alors qu'elles apparaissent parfois banales et bénéficient d'une relative tolérance de la société. En outre, le positionnement dans l'activité professionnelle va de pair avec les inégalités sociales de l'habitat ; vivre dans un quartier défavorisé augmente les tensions dans l'espace public mais aussi dans les ménages vivant dans des logements souvent exigus, avec des ressources économiques limitées.

Par ailleurs, la déclaration de violences dans le cadre de la famille ou de l'entourage proche durant l'enfance ou l'adolescence est associée au fait de déclarer des atteintes au cours des douze derniers mois dans les différentes sphères de vie. Ce processus est évoqué dans plusieurs chapitres de cet ouvrage : ces violences infligées par des personnes qui devraient être les protecteurs et les soutiens privilégiés des enfants au cours de leur développement peuvent entraîner un passage à l'âge adulte précipité, marqué par un déficit de formation scolaire et de capital social et une altération durable de la santé mentale. Autant d'éléments qui accroissent la vulnérabilité potentielle dans tous les contextes de la vie adulte. Lorsque l'on contrôle ces effets délétères des jeunesses malmenées (dans des régressions logistiques), les cumuls de violences au cours des douze derniers mois entre les différents espaces de vie ne disparaissent pas.

### **Des états de santé altérés par les violences**

Les femmes confrontées à des violences sexuelles, des violences para ou intrafamiliales, ou des violences conjugales anciennes sont relativement en moins bonne santé que les hommes. Elles ne développent pas des pathologies différentes face à des situations similaires mais sont exposées à davantage de situations de violence tout au long de leur vie et à des situations plus graves. Leur santé est altérée au niveau global et sur le plan mental. Ces altérations peuvent aussi s'observer chez les hommes, mais ils sont beaucoup moins exposés au *continuum* des violences au cours de leur vie. Au final, les inégalités de santé observées selon le sexe se lisent en partie au prisme des violences de genre (chapitre 12).

Les différences les plus fortes entre femmes et hommes concernent les consommations de psychotropes (alcool, cannabis, autres drogues), plus fréquentes parmi les hommes ayant rapporté des violences familiales et parafamiliales, sexuelles ou dans le couple que chez les femmes. L'alcoolisation constitue en outre une circonstance plus courante des violences déclarées par les hommes dans les espaces publics, pouvant être le signe d'un accroissement de la vulnérabilité et de l'agressivité, avec en particulier la participation à des bagarres. Les hommes déclarant des violences

semblent ainsi avoir plus souvent recours aux psychotropes non médicamenteux comme réponse au stress engendré par certains types d'atteintes.

Les violences peuvent aussi être liées à une situation de handicap, une mauvaise santé ou encore un aspect du physique. Ainsi, les inégalités de santé participent de la hiérarchisation sociale et des rapports de domination, comme le regard porté sur l'apparence physique.

Les violences dans le couple et les violences sexuelles sont apparues comme plus fortement corrélées à une mauvaise santé lorsqu'elles avaient eu lieu au cours des douze derniers mois plutôt qu'antérieurement. Les femmes déclarent très souvent des pensées suicidaires en cas de violences conjugales. Ces pensées s'éloignent à mesure que les situations conjugales sont plus anciennes, suggérant une amélioration de la santé lorsque ces situations cessent.

Certaines violences restent très corrélées à la mauvaise santé, notamment celles survenues avant l'âge de 18 ans dans la famille et l'entourage proche. On pourrait supposer que seuls les faits les plus graves seraient sélectionnés par la mémoire, mais les fréquences élevées des déclarations pour l'enfance rendent cette hypothèse peu plausible. La part importante des victimes de violences sexuelles ou de violences para ou intrafamiliales avant 18 ans, parmi les femmes (et les hommes) ayant rapporté une première tentative de suicide à l'âge adulte est, à cet égard, notable.

### **Certains parcours sont plus exposés**

Toutes choses égales par ailleurs, les femmes déclarent plus de violences pendant l'enfance, plus de violences dans les espaces publics, plus de violences au travail et plus de violences dans le couple (chapitre 4, chapitres 5 et 6, chapitre 8 et chapitre 9). Les violences sexuelles ou familiales avant 18 ans fragilisent les deux sexes de manière significative et altèrent les parcours de vie (chapitre 4). Les hommes déclarent plus souvent des recours à des psychotropes non médicamenteux, et des épisodes dépressifs majeurs, les femmes des pensées suicidaires (chapitre 12). Les hommes qui rapportent des faits dans les espaces publics et dans le couple déclarent plus souvent avoir participé à des bagarres, laissant supposer qu'ils évoluent dans des espaces marqués par l'affrontement physique, dans lesquels ils sont à la fois victimes et auteurs plus fréquemment que les femmes (conclusion). Les deux sexes déclarent des tentatives de suicide plus fréquentes en cas de violences sexuelles pendant l'enfance, ces agressions semblant être celles qui impactent le plus fortement le parcours de vie des femmes, les plus exposées, et des hommes (chapitre 12).

Au-delà des différences de sexe, l'écart à la norme hétérosexuelle accroît l'exposition aux violences des personnes LGBT dans les espaces publics et au sein de la famille. Les femmes bisexuelles semblent à ce titre, particulièrement vulnérables (chapitre 10). Par ailleurs, les violences déclarées par les femmes et les hommes migrants ou descendants de migrants (y compris des DROM), témoignent de la dimension raciste de certaines agressions dans les espaces publics (chapitre 9 et chapitre 10). L'expérience minoritaire de ces personnes, qui les place souvent en situation de précarité économique et sociale, sert également de cadre interprétatif aux violences para ou intrafamiliales qu'elles déclarent. Dans le cadre intrafamilial, être une fille, être attiré-e par les personnes de même sexe ou avoir un handicap ou un problème de santé, surexpose aux violences. On perçoit qu'il existe une continuité entre les discriminations et la violence et que les causes de cette dernière sont multiples.

## **L'importance des politiques de prévention et de lutte contre les violences, et de la circulation de la parole au-delà du cercle privé et intime**

Malgré les liens indéniables entre état de santé dégradé et expérience des violences, les problèmes de santé ou une mauvaise santé ne sont ni systématiques ni inévitables. Une position sociale favorisée peut atténuer l'effet des violences. Le regard porté par des tiers, associé aux actions entreprises par les femmes pour être reconnues comme victimes, a également un effet significatif : soutien des membres de la famille, démarches judiciaires, absence ou disparition du sentiment de honte. Les pensées suicidaires déclarées par les femmes victimes de violences conjugales s'estompent quand ces violences sont plus anciennes, la peur est moins présente au fil du temps, tandis que la colère perdure.

Les ressources sociales qui ont des effets modérateurs se combinent. Elles rappellent l'importance de l'intervention pour stopper et prévenir les violences, de la reconnaissance sociale des faits vécus, et de la nécessité de réponses permettant de prendre en charge et diminuer le stress et les difficultés engendrés par ces violences. Une meilleure connaissance des situations de violence vécues par les femmes et par les hommes au fil des âges et dans les différents espaces, des facteurs de surexposition, des conséquences à court et long terme des violences, permet de mettre en place des politiques mieux ciblées et plus pertinentes et d'adapter les outils législatifs et les mesures de prise en charge de la santé. À cet égard, l'enquête Virage a mis en évidence des corrélations entre certaines dimensions de la santé et les violences déclarées : les problèmes d'addiction aux psychotropes non médicamenteux, notamment pour les hommes, et la fréquence des troubles ostéo-articulaires pour les femmes (chapitre 12).

Les violences sont dénoncées mais restent fréquentes et ont peu baissé depuis l'Enveff en 2000, indiquant que les politiques publiques doivent être plus offensives et donner les moyens aux différents acteurs de les mettre en œuvre sur le terrain. De la même manière que l'intolérance envers des rôles inégalitaires se fait entendre mais est peu suivie d'effets dans le concret du quotidien, les violences sont, elles aussi, dénoncées mais ne présentent pas de réelle tendance à la baisse.

Tous ces résultats rappellent l'importance de la déconstruction des rapports de pouvoir au sein de la société et de la promotion de synergies entre les différents acteurs. En effet, si les violences sont dites par celles et ceux qui les ont vécues, la parole circule principalement au sein des cercles proches. Le crédit accordé à cette parole fait encore défaut, alors que des prises en charge pluridisciplinaires devraient être offertes de manière urgente dès qu'une violence est dite ou connue.

Les violences dans l'enfance doivent être davantage investiguées et leur prévention plus développée. Leurs effets sont délétères sur les parcours de vie. La question du pouvoir est à cet égard fondamentale : pouvoir de dire les violences et d'être entendu avant d'atteindre l'âge adulte ; pouvoir de penser, dès le plus jeune âge, les constructions sociales de genre, de classe, de race, entre enfants et adolescents et avec les adultes qui les entourent.

Aussi, la temporalité des violences conjugales vécues par les femmes est à intégrer dans les dispositifs de prévention et de prise en charge. Une attention accrue doit être portée aux périodes de séparation et aux risques inhérents aux bouleversements d'équilibres souvent ténus (grossesses, naissances, chômage ou inactivité, retraite, etc.). Le soutien aux mères, notamment de familles nombreuses, doit

être développé, afin qu'elles soient mieux protégées et qu'elles puissent se séparer malgré les questions matérielles complexes que leur situation soulève (précarisation économique, logement, questions du droit de garde et de la scolarité des enfants, etc.).

Au sein des espaces publics, la banalité de la violence vécue par les femmes et le *continuum* des violences à caractère sexuel agissent comme un frein à l'investissement libre et sans danger des espaces par les femmes. Toutefois, les nouvelles générations semblent faire preuve d'un niveau de tolérance plus faible vis-à-vis de ces violences de basse intensité. Les femmes ne sont pas les seules à vivre l'exclusion des espaces publics, le contrôle social et les rappels à l'ordre des dominations : les populations minoritaires – LGBT ou issues de l'immigration ou originaires d'un DROM – font, elles aussi, l'objet de violences spécifiques.

Les innovations de l'enquête permettent d'éclairer ces aspects particuliers et moins connus des violences ; cet ouvrage est une première restitution globale des informations déclarées par les personnes enquêtées. L'enquête Virage constitue en ce sens un outil supplémentaire à la disposition de la communauté scientifique, des pouvoirs publics, de la société civile, des professionnel·le·s de terrain et de toute personne s'intéressant à cette question sociale. Que soient ici à nouveau remerciées toutes les personnes qui ont accepté de participer à l'enquête et à la constitution d'un outil au service des politiques publiques, au même titre que l'enquête Enveff au début des années 2000.

## Biographies des auteurs

---

**Émilie Bourgeat** est historienne et actuellement chargée de mission auprès du Défenseur des droits. Elle a participé à l'enquête Virage et à la préparation de cette même enquête dans les DOM (Virage, Ined, 2018).

[ebourgeat@gmail.com](mailto:ebourgeat@gmail.com)

**Michel Bozon** est sociologue à l'Ined et chercheur associé à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (Iris, unité mixte EHESS-CNRS-Inserm-Université Paris 13). Il a été directeur adjoint de l'Institut du genre. Ses recherches portent sur le genre et la sexualité en France, en Europe et en Amérique du Sud. Il travaille actuellement sur la pratique de l'amour, sur le genre et le vieillissement, et sur l'âge et la sexualité.

[booz@ined.fr](mailto:booz@ined.fr)

**Elizabeth Brown**, démographe, enseignante-chercheure émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Idup) et chercheure associée à l'Ined, a travaillé sur l'évolution des comportements démographiques et des rapports de genre dans les sociétés occidentales, en analysant notamment, les enquêtes nationales françaises. Co-initiatrice du développement des recherches quantitatives sur les violences interpersonnelles en France, elle s'est investie depuis 1996 dans l'élaboration des enquêtes Enveff menées en France et dans les DOM-COM. Membre de l'équipe de recherche Virage (France hexagonale et DOM-COM) depuis 2010, elle a particulièrement travaillé sur les aspects méthodologiques de la collecte et du traitement statistique des données et sur les thématiques concernant les violences conjugales.

[elizabeth.brown@ined.fr](mailto:elizabeth.brown@ined.fr)

**Géraldine Charrance** est ingénieure statisticienne et travaille à l'Ined au sein du service des Enquêtes et sondages. Elle est en charge de la mise en place des plans d'échantillonnage, du suivi statistique des terrains d'enquête, ainsi que du calcul des pondérations, notamment de l'enquête Virage. Elle mène également des études méthodologiques sur les protocoles utilisés et sur leur incidence sur la qualité des données.

[geraldine.charrance@ined.fr](mailto:geraldine.charrance@ined.fr)

**Amélie Charruault** est doctorante en démographie au Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Cridup). Elle a été lauréate d'un contrat Cifre à la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et est en accueil scientifique à l'Ined. Elle étudie les violences intrafamiliales commises à l'encontre des mineur·e·s et leurs conséquences sur les parcours de vie dans une perspective de genre. Avant son doctorat, elle a travaillé comme chargée d'études à l'Ined et a notamment participé à la coordination et à la conception de l'enquête Virage.

[amelie.charruault@ined.fr](mailto:amelie.charruault@ined.fr)

**Sylvie Cromer** est sociologue, anciennement maîtresse de conférences à l'université de Lille, laboratoire Droit et perspectives du droit, et chercheure associée à l'Ined. Elle a dirigé l'Institut du

genre de 2016 à 2019. Ses recherches portent sur les représentations du masculin et du féminin, la socialisation genrée et la violence de genre.

sylvie.cromer@ined.fr

**Alice Debauche**, sociologue et statisticienne, est maîtresse de conférences à l'université de Strasbourg, membre du laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage/CNRS) et chercheuse associée à l'unité Démographie, genre et sociétés de l'Ined. Spécialiste des violences sexuelles, elle travaille plus généralement sur les violences, le genre, la sexualité et la santé. Coresponsable de l'exploitation de l'enquête Virage, elle a également codirigé l'enquête Virage-Unistra et participe aux travaux de l'enquête Virage-DOM. Elle est co-responsable du parcours « Inégalités, discriminations, terrains, enquête » du master de sociologie de l'université de Strasbourg.

debauche@unistra.fr

**Justine Dupuis** est démographe et travaille au sein de l'Ined dans l'unité Genre, sexualité et inégalités. Elle est assistante de coordination de l'enquête Virage et a participé à l'exploitation et l'analyse de ses données. Ses travaux ont porté sur les violences au sein de la sphère conjugale et dans le cadre des études. Elle travaille également comme chargée d'études sur l'enquête Virage Outre-mer.

justine.dupuis@ined.fr

**Sylvie Grunvald**, juriste, est maîtresse de conférences HDR, université de Nantes, Laboratoire de recherche Droit et changement social (UMR CNRS 6297), co-responsable pédagogique du master (1 et 2) Sciences sociales et criminologie, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes. Ses axes de recherche principaux portent sur l'évolution de la justice pénale, les violences, les relations entre violences et santé. Ses récents travaux ont notamment porté sur la répression des mutilations sexuelles féminines, les violences sexuelles et la pratique judiciaire de la correctionnalisation de l'infraction de viol, et les données chiffrées relatives aux violences sexuelles.

sylvie.grunvald@univ-nantes.fr

**Christelle Hamel** est sociologue, chargée de recherche à l'Ined, spécialiste des rapports sociaux de genre dans les populations minoritaires en France. Ses travaux ont notamment porté sur la sexualité et la gestion des risques d'infection par le VIH chez les jeunes d'origine maghrébine, sur la mise en couple et le choix du conjoint des descendants d'immigrés, et sur l'expérience du racisme et des discriminations. Elle a coordonné, avec Patrick Simon et Cris Beauchemin, l'enquête Trajectoires et origines, réalisée par l'Ined et l'Insee en 2008. Outre ses recherches sur les mariages forcés, les viols collectifs, les féminicides par le partenaire intime, le harcèlement sexuel à l'université, elle a initié et coordonné en 2011, l'enquête statistique Virage dont le présent ouvrage expose les principaux résultats. Elle est actuellement rattachée à l'Unité mixte de recherche sur les migrations (Urmis) du CNRS, où elle travaille à la mise en place de l'enquête ACADISCRI (enquête sur la mesure des discriminations et des violences dans le milieu universitaire).

christelle.hamel@ined.fr



**Amandine Lebugle** est démographe, actuellement responsable de l'observation sociale et sanitaire à l'Observatoire du Samusocial de Paris. Auparavant, elle a occupé un poste de chercheuse contractuelle à l'Ined et participé au projet de l'enquête Virage. Dans ce cadre, elle a collaboré aux différentes étapes de réalisation de cette enquête, de la conception du projet aux recherches de financement et du suivi de la collecte aux traitements statistiques des données. Elle a plus spécifiquement analysé les violences subies dans les espaces publics et dans le cadre universitaire.

[a.lebugle@samusocial-75.fr](mailto:a.lebugle@samusocial-75.fr)

**Stéphane Legleye** est administrateur de l'Insee et chercheur en épidémiologie au Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations (CESP/Inserm), ancien chef du Service des enquêtes et sondages de l'Ined. Ses domaines d'activité se partagent entre la méthodologie d'enquêtes quantitatives, notamment sur des sujets sensibles et auprès de publics difficiles à joindre, et l'épidémiologie sociale à travers l'étude des inégalités sociales et de genre en santé induites par les consommations de drogue. Ses travaux portent sur la conception de protocoles de collecte multimodes et leurs difficultés : techniques d'estimation des biais de mesure, développement de méthodes de correction efficaces, enjeux déontologiques et en termes de diffusion des données.

[stephane.legleye@insee.fr](mailto:stephane.legleye@insee.fr)

**Tania Lejbowicz** est doctorante à l'Ined dans l'unité Genre, sexualité et inégalités et diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï). Elle a été chargée d'études statistiques à l'Ined de 2015 à 2017 et a travaillé à ce titre comme assistante de coordination sur l'enquête Virage-LGBT et gestionnaire des bases de données de l'enquête Virage. Ses recherches doctorales portent sur les parcours conjugaux et sexuels féminins et particulièrement des femmes ayant subi des violences sexuelles.

[tania.lejbowicz@ined.fr](mailto:tania.lejbowicz@ined.fr)

**Marylène Lieber** est sociologue, professeure en études de genre à l'université de Genève. Ses travaux portent principalement sur les violences de genre dans les espaces publics, notamment sur leur prise en charge ambivalente par les politiques publiques. Elle a travaillé également sur les migrations chinoises, en particulier sur un groupe de travailleuses du sexe à Paris. Plus récemment, ses travaux questionnent les articulations entre violences de genre, espaces publics, sexualité et trajectoires migratoires.

[marylene.lieber@unige.ch](mailto:marylene.lieber@unige.ch)

**Efi Markou** est sociologue, ingénieure d'études au Service des enquêtes et des sondages de l'Ined. Elle participe à la conception méthodologique des enquêtes quantitatives de l'Ined et coordonne leur réalisation sur le terrain. C'est à ce titre qu'elle a participé à Virage, après avoir travaillé pour l'enquête Sans-Domicile (Insee-Ined, 2012). Elle travaille actuellement à la préparation de l'enquête sur la fin de vie dans les départements d'Outre-mer (Ined).

[markou@ined.fr](mailto:markou@ined.fr)

**Elise Marsicano** est sociodémographe de formation, maîtresse de conférences à l'université de Strasbourg, membre du laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage/CNRS) et chercheuse associée à l'équipe Sexualité et soins (Inserm/Ined). Ses recherches, qui mobilisent des données quantitatives, portent sur les enjeux de sexualité et de santé des populations migrantes. Elle travaille également sur les discriminations envers les populations minoritaires et sur les politiques de lutte contre les discriminations. Elle a participé à plusieurs enquêtes quantitatives sur la santé sexuelle et reproductive (Fécond, Parcours).

[marsicano@unistra.fr](mailto:marsicano@unistra.fr)

**Magali Mazuy** est sociodémographe à l'Ined et au centre Max Weber. Ses recherches portent sur les parcours de vie, les parcours génésiques des femmes et les vulnérabilités. Elle fait partie de l'équipe de conception, de coordination et d'exploitation de l'enquête Violences et rapports de genre. Elle a participé, alors étudiante, à la phase préparatoire de l'enquête Enveff réalisée en 2000. Elle dispose d'une longue expérience dans les enquêtes portant sur l'évolution des situations familiales et des normes sociales relatives à la procréation et la parentalité, analysées dans une perspective de genre. Ses recherches sont menées en collaboration avec des collègues de diverses disciplines de sciences sociales, en France et à l'étranger (notamment Amérique latine).

[mazuy@ined.fr](mailto:mazuy@ined.fr)

**Céline Monicolle** est ingénieure d'études, spécialisée dans les méthodes quantitatives, membre du laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage/CNRS). Les recherches auxquelles elle participe portent sur l'évolution des structures familiales, les élites européennes et la ville durable.

[celine.monicolle@unistra.fr](mailto:celine.monicolle@unistra.fr)

**Zahia Ouadah Bedidi** est démographe, enseignante-chercheuse à l'université Paris Diderot-Paris 7, au département de sciences sociales, institut Humanités, sciences et sociétés (IHSS). Elle est principalement rattachée à l'unité de recherches Migrations et sociétés (Urmis/CNRS/IRD). Chercheuse associée à l'Ined (unité Demosud), elle développe des projets de recherches sur les dynamiques familiales en Afrique du Nord et dans le monde arabe. Ses travaux portent notamment sur la fécondité, le mariage, le célibat et les rapports de genre au Maghreb. Elle a coordonné l'enquête Virage-Université dans sa phase test et définitive à l'Observatoire de la Vie étudiante, a fait partie du groupe d'exploitation et a participé à l'analyse du volet études de l'enquête.

[zahia.ouadah-bedidi@univ-paris-diderot.fr](mailto:zahia.ouadah-bedidi@univ-paris-diderot.fr)

**Adeline Raymond** est psychologue sociale et du travail, maîtresse de conférences à l'université de Bretagne Occidentale, responsable du département Gestion des entreprises et administrations et rattachée au laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication au sein du programme « Croyances et représentations sociales ». Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de la théorie des représentations sociales et dans l'étude des phénomènes d'interactions sociales dans la

sphère de travail. Elle analyse notamment le sens accordé au travail à travers les normes de relations au travail dans lesquelles s'inscrivent la souffrance, la violence et les rapports de genre.

[adeline.raymond@univ-brest.fr](mailto:adeline.raymond@univ-brest.fr)

**Claire Scodellaro** est maîtresse de conférences à l'Institut de démographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Idup) et chercheuse associée à l'Ined. Après avoir travaillé sur la santé aux âges élevés et les maltraitances envers les personnes âgées, elle centre ses recherches sur les liens que santé générale et santé mentale entretiennent avec les violences et les rapports sociaux de sexe, d'âge et de classe. Outre l'enquête Virage, elle participe à une recherche sur la santé des femmes migrantes hébergées dans des hôtels (enquête DSAFHIR, réalisée par l'Idup et l'Observatoire du Samu social).

[claire.scodellaro@univ-paris1.fr](mailto:claire.scodellaro@univ-paris1.fr)

**Mathieu Trachman** est sociologue, chargé de recherche à l'Ined dans l'unité Genre, sexualité et inégalités, chercheur associé à l'Iris/EHESS. Il est coresponsable du master « Études sur le genre » de l'EHESS. Ses recherches portent sur les minorités de genre et de sexualité, et notamment les enjeux méthodologiques qu'impliquent les enquêtes sur ces populations ; les violences de genre et l'exercice masculin de la violence ; les sexualités minoritaires et leurs évolutions sociohistoriques.

[mathieu.trachman@ined.fr](mailto:mathieu.trachman@ined.fr)

## A propos de l'Ined

---

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche au niveau national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et de ses deux unités mixtes, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

*Ined Éditions*, service des éditions de l'institut, contribue à la diffusion de ces savoirs dédiés aux sciences de la population, à travers des ouvrages, la revue trimestrielle bilingue *Population*, et le bulletin mensuel de vulgarisation scientifique *Population & Sociétés*. Les collections d'ouvrages s'organisent autour d'études socio-démographiques, historiques et méthodologiques.

## A propos de *Grandes enquêtes*

---

Cette collection, créée en 2009, a pour vocation de rassembler les résultats et les méthodologies de grandes enquêtes en sciences sociales réalisées par l'Ined mais aussi par d'autres organismes ou équipes de recherche. Le lecteur y trouvera des analyses propres à faciliter une compréhension approfondie des phénomènes sociodémographiques, tant en France qu'à l'étranger, ainsi qu'une réflexion sur les dispositifs d'enquêtes qui permettent de produire cette connaissance.

## Contacts presse

---

Courriel : [service-presse@ined.fr](mailto:service-presse@ined.fr)

Mimouna KAABECHE, Assistante de presse, tél. : +33 (0)1 56 06 20 11

Mathilde CHARPENTIER, Directrice de la communication, tél. +33 (0)1 56 06 57 28